



Procès-Verbal

Commission Régionale des Coupes

Réunion du lundi 08 Août 2022.

Président : M. Pierre LONGERE
Présent : M. Jean-Pierre HERMEL

COUPE DE FRANCE 2022/2023

Qualifiées au 7^{ème} Tour Fédéral : 19 équipes

- 1^{er} tour : le 28 août 2022 (entrée des clubs R3)
- 2^{ème} tour : le 4 septembre 2022 (entrée des clubs R2)
- 3^{ème} tour : le 11 septembre 2022 (entrée des clubs R1 et N3)

Le tirage du 1^{er} tour est en ligne sur le site de la Ligue « rubrique Compétitions ».

Nombre de clubs engagés : 921.

Règlement :

Article 7.4 du règlement de la Coupe de France : En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire (hormis la finale) : du 1^{er} tour jusqu'aux demi-finales incluses, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

MODIFICATIONS DE DATE ET HORAIRE : Les changements de date et horaire doivent être communiqués au service « compétitions » avant le 19 Août 2022 à 17 heures.

A COMPTER DU 1^{ER} TOUR : Utilisation **obligatoire** de la FMI et transmission des résultats le dimanche soir avant, 20 heures.

MODIFICATION DE RENCONTRES DU 1^{er} TOUR

Rencontre N° 255 : Lire A.S. DOLON / E.A. MONTVENDRE : Accord des 2 clubs.

Pierre LONGERE,

Jean-Pierre HERMEL,

Président de la Commission

Secrétaire de séance